

## BULLETIN DE CONTRIBUTION 2019-2020

La contribution à l'association est **obligatoire** pour l'accès à nos services (parcours pour entreprendre, conseil, accompagnement, formation, tutorat...) hors structures abonnées à notre service de gestion des données sociales et événements «Rencontres». Merci de remplir **l'ensemble des champs**.

Nom :

Prénom :

Personne physique\* (micro-entreprise incluse)

Personne morale (asso, collectivités, société...)

*Si «personne morale», merci d'indiquer le nom :*

Code Postal : — — — — Ville :

Email :

Tél :

Secteur/s :  Arts vivants

Arts visuels

Précisez votre/vos activité/s :

Cotisation pour une année civile :

10€ TTC personne physique (y compris micro-entreprise)

30€ TTC personne morale (association, société commerciale, collectivités etc.)

Règlement par chèque à l'ordre de Culture Action

à envoyer à l'adresse ci-dessous ↴

Culture Action Bourgogne-Franche-Comté • IO av. de Chardonnet 25000 Besançon • 03.81.41.01.91 • [contact@culture-action.org](mailto:contact@culture-action.org)  
Siret : 43181488800043 • APE : 8559A • Organisme de formation n°43250171125 •